

[MàJ] Enchères 5G : le président de l'Arcep nie tout report

Mise à jour du 18 mars 2020

Sébastien Soriano, président de l'Arcep, a démenti l'information qu'avait communiquée un porte-parole. Aucun report n'est acté pour le moment, affirme-t-il, sans exclure une éventuelle refonte du calendrier « en temps utile ».



Sébastien Soriano @sorianotech

Calendrier #5G : aucun report n'est acté pour le moment. Le Collège de l'@Arcep va étudier l'impact du #COVID-19 avec les opérateurs, en lien avec le gouvernement. Si un nouveau calendrier devait être défini, cela sera indiqué en temps utile.

Le directeur général d'Iliad [l'avait suggéré](#), l'Arcep [l'a confirmé](#) : l'enchère principale pour la 5G est reportée.

La procédure doit permettre d'attribuer aux opérateurs une partie des fréquences disponibles dans la bande des 3,5 GHz. [Déjà retardée](#) sur fond de dissensions avec Bercy, elle devait démarrer le 21 avril.

L'autorité régulatrice des télécoms se déclare en incapacité de l'organiser à cette échéance, en raison de la situation sanitaire. « *Le Collège se réunira probablement jeudi [...] et statuera* », a-t-elle précisé aux *Échos*.

[Quatre candidats](#) seront impliqués dans cette enchère : Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR. Ils se disputeront 11 blocs de 10 MHz vendus chacun au prix plancher de 70 millions d'euros.

Le reste du spectre en jeu (200 MHz) leur a été [attribué à parts égales](#), moyennant des engagements et un chèque de 350 millions d'euros.

Compte tenu de ce report, il est peu probable que l'exploitation commerciale de la 5G débute à l'horizon initialement envisagé, à savoir [le 1^{er} juillet 2020](#).

La nouvelle n'est pas forcément mauvaise pour les opérateurs, soumis entre autres à une incertitude sur le cas Huawei.

L'Anssi ne s'est toujours pas officiellement prononcée à propos des conditions dans lesquelles le groupe chinois pourra être sollicité dans la construction des réseaux.

La Fédération française des télécoms [a appelé](#) à une forme de compensation financière pour les opérateurs auxquels on interdirait de recourir aux équipements Huawei.

La tendance serait à une autorisation, [mais hors du cœur de réseau](#).

Photo d'illustration via VisualHunt